



Recommandations de la Commission Scientifique au ComEx

Document No. 7(Fr)

Réunion du Comité Exécutif du GRASP

10 et 11 Septembre 2009

Recommandation de la Commission Scientifique au Comité Exécutif de GRASP (pour être présentée à la prochaine réunion du Comité Exécutif de GRASP qui aura lieu le 10-11 Septembre 2009)

Sujet : Le trafic illégal des grands singes

- Lors de la dernière réunion de la Commission Scientifique qui s'est tenue en mai 2009 à Leipzig, Allemagne, la Commission Scientifique a discuté du problème du trafic illégal de grands singes (voir compte-rendu de la réunion de la CS).

- Bien que la Commission Scientifique de GRASP reconnaisse les progrès accomplis par CITES concernant les problèmes du commerce illégal des grands singes depuis l'adoption de la Résolution 13.4 de la Conférence sur la Conservation et le Commerce des Grands Singes en octobre 2004, la Commission note avec inquiétude que le trafic de grands singes reste un problème dans certains pays endémiques et non-endémiques.

- La fragmentation et la destruction de l'habitat, ainsi que l'expansion du réseau routier dans des zones autrefois isolées et difficiles d'accès, constituent aujourd'hui des menaces importantes pour les populations sauvages de grands singes. La chasse et la capture de grands singes dans de nombreux pays endémiques sont directement liées à la perte d'habitat, la conversion agricole des terres et le développement des réseaux de transport associés à une mise en place insuffisante des législations nationale et internationale. Dans certains pays, cette situation aggrave le trafic illégal local des grands singes qui peut alors présenter le risque d'exacerber le trafic international des animaux capturés dans la nature.

- Nous pensons que si les principales "routes" internationales de contrebande sont fermées, l'incitation des individus qui prennent part à ce trafic dans des pays endémiques serait diminuée de façon conséquente.

- L'Égypte a été et continue d'être une destination d'importance du trafic international des primates, comme l'ont illustré des rapports récents sur le trafic illégal de chimpanzés et gorilles depuis l'Afrique de l'ouest et centrale vers l'Égypte. Cela a aussi été documenté par le Secrétariat de CITES au Comité Permanent et à la Conférence des Parties CITES et plus récemment dans l'Annexe du document SC57 Doc.20.

- Les thèmes du commerce et de la conservation des grands singes ont été abordés lors de la 58^{ième} réunion du Comité Permanent de la CITES qui s'est tenue en juillet 2009 à Genève. Lors de cette réunion, l'Égypte a résumé ses efforts entrepris jusqu'alors concernant le problème du trafic illégal des grands singes comme suit : l'Égypte a travaillé à augmenter le renforcement de ses capacités, développer son programme de sensibilisation, à identifier des centres de sauvetage des grands singes et à faire appliquer le respect des réglementations CITES (Annexe du document SC58 Doc. 23). Néanmoins, concernées par le peu de progrès accompli jusque là, plusieurs Parties de CITES comme le Royaume Uni et l'Allemagne ont proposé leur assistance à l'Égypte lors de cette réunion. Plusieurs ONG partenaires de GRASP, comme l'Alliance des Sanctuaires Pan Africains (PASA), le Fond International pour le Bien-être Animal (IFAW) et la Société Mondiale de Protection des Animaux (WSPA) continuent à livrer une assistance technique.

- Après la 58^{ième} réunion du Comité Permanent de CITES, la Commission Scientifique de GRASP a contacté John Sellar, Agent Chef à la lutte contre la fraude du Secrétariat de CITES, pour attirer son attention sur la persistance du trafic illégal de grands singes et la situation actuelle en Égypte et a demandé ses conseils pour savoir comment GRASP pourrait apporter son aide concernant ce problème.

- Aux vues des recommandations de Mr Sellar, la Commission Scientifique propose que le Secrétariat de GRASP écrive une lettre à l'Égypte pour lui faire part de ses inquiétudes pour l'encourager à poursuivre ses efforts et pour lui offrir son assistance.

- Si le Comité Exécutif de GRASP est d'accord pour étendre son assistance à l'Égypte à travers son partenariat, cette assistance pourrait prendre 2 formes:

1) une assistance technique directe suivant les besoins exprimés par l'Égypte et selon les capacités financières de GRASP.

2) une assistance indirecte à travers la constitution d'un comité sous la coordination de GRASP comprenant des représentants des différents Parties CITES et organisations qui ont déjà offert leur assistance technique et conseils à l'Égypte. Le but de ce comité serait de faciliter les efforts de l'Égypte pour stopper le trafic illégal des grands singes en son sein et d'offrir des conseils quant à assurer le bien-être des grands singes confisqués. Un tel comité devrait définir des objectifs clairs et des exigences précises avec un calendrier à respecter .

- Finalement, dans le cas où l'Égypte refuserait l'assistance propose par GRASP et ne fournirait pas de preuves suffisantes de l'amélioration de la situation d'ici les 12 prochains mois, la Commission Scientifique de GRASP recommande que le Comité Exécutif considère sérieusement à encourager le Secrétariat de CITES à prendre des sanctions contre l'Égypte.

- Les preuves d'amélioration peuvent principalement être évaluées à 2 niveaux:

b) *Lutte contre la fraude* mesurée à travers le nombre de confiscations, arrestations et persécutions lié au trafic de grand singes

c) *La gestion et le bien-être des grands singes* en Égypte:

- i. L'Égypte doit identifier et placer une puce électronique (comme référé dans l'Annexe du document Soc 58 Doc 23) sur tous les grands singes présents en Égypte.
- ii. L'Égypte doit tester l'ADN de tous les grand singes pour identification de la sous-espèce (comme aussi référé dans l'Annexe du document Soc 58 Doc 23)
- iii. L'Égypte doit soumettre toutes les installations avec des grands singes à des inspections impromptues par CITES et autres organisations externes
- iv. L'Égypte doit publiquement identifier les installations qui serviront comme centres de sauvetage des grands singes et ouvrir ces centres aux experts internationaux